

COMMUNE DE GRANCEY LE CHATEAU NEUVELLE

Compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2015

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 23 mars 2015 à 20 h 30 sous la présidence de Patrick NOURISSAT, Maire.

Présents : Patrick NOURISSAT, Jean-Yves MENGUY, Cécile PONSOT, Alain LAMBERT, Hubert BIDAUT, Sylvère CHEVALLIER, Jérôme FOLLEA, Eric LAMBERT, Patrick MUGNIER,

Excusés : Léon LENZ - Boudoulaye GANOU (Procuration à Jérôme FOLLEA)

Le compte-rendu du 03 mars 2015 est approuvé à l'unanimité des présents.

Comptes administratifs 2014

Les comptes administratifs de l'année 2014 sont présentés et votés à l'unanimité ainsi que les comptes de gestion présentés par le percepteur. Le maire se retire pour le vote des comptes administratifs.

CA Principal :

Dépenses de fonctionnement : 257 712.91 €
Recettes de fonctionnement : 306 384.56 €

Dépenses d'investissement : 72 655.14 €
Recettes d'investissement: 140 635.05 €

CA eau :

Dépenses de fonctionnement : 20 538.39 €
Recettes de fonctionnement : 23 002.14 €

Dépenses d'investissement : 6 415.90 €
Recettes d'investissement: 4 604.47 €

CA Zone d'activités :

Dépenses de fonctionnement : 3 791.66 €
Recettes de fonctionnement : 14 624.00 €

Dépenses d'investissement : 10 725.34 €
Recettes d'investissement: 11 186.99 €

CA La Poste :

Dépenses de fonctionnement : 18 904.57 €
Recettes de fonctionnement : 29 729.57 €

Dépenses d'investissement : 9 630.88 €

Recettes d'investissement : 9 791.31 €

CA CCAS :

Recettes de fonctionnement : 824.02 €

BUDGETS 2015

Les budgets 2015 sont présentés et votés à l'unanimité.

Budget Principal :

Dépenses de fonctionnement : 272 030.16 €

Recettes de fonctionnement : 372 030.16 €

Dépenses d'investissement : 243 350.00 €

Recettes d'investissement: 332 417.39 €

Budget eau :

Dépenses de fonctionnement : 32 067.00 €

Recettes de fonctionnement : 32 067.00 €

Dépenses d'investissement : 74 663.00€

Recettes d'investissement: 74 663.00 €

Budget Zone d'activités :

Dépenses de fonctionnement : 15 715.76 €

Recettes de fonctionnement : 15 715.76 €

Dépenses d'investissement : 23 148.10 €

Recettes d'investissement: 23 148.10 €

Budget La Poste :

Dépenses de fonctionnement : 34 010.49 €

Recettes de fonctionnement : 34 010.49 €

Dépenses d'investissement : 19 485.88 €

Recettes d'investissement : 23 196.37 €

Budget CCAS :

Dépenses de fonctionnement : 250.00 €

Recettes de fonctionnement : 900.02 €

Le conseil municipal décide des affectations de résultat et de maintenir les taux des 4 taxes.

Taxe habitation : 15.63 %

Taxe foncière : 11.48 %
Taxe foncière non bâti : 72.28 %
Taux CFE : 14.85 %

EAU : Le Conseil Municipal :

- Maintient le prix du m3 d'eau à 1.20 € et fixe le montant de la taxe de raccordement à 50 € à compter du prochain relevé d'eau, soit août 2015 pour faire face à des travaux indispensables sur le réseau d'eau. (1 abstention : Jérôme FOLLEA).
- sollicite une aide de l'Agence de l'Eau afin de réaliser un diagnostic des réseaux en eau potable de la commune.

Actualisation du régime indemnitaire

Le Conseil Municipal révisé le régime indemnitaire de la commune en fonction des agents et des cadres d'emplois.

Indemnités kilométriques pour les conseillers

Le Conseil Municipal accepte le remboursement pour les conseillers municipaux de leurs frais kilométriques dans le cadre de leur mission (SICECO, Gip, Sitiv, etc.)

AFFAIRES DIVERSES

Le conseil municipal :

- prend connaissance d'une demande de passage d'un cirque au mois d'avril. Le conseil municipal ne donne pas suite.
- Jean-Yves MENGUY informe d'une prochaine réunion du SITIV le 09 avril prochain et de l'installation d'un radar de vitesse informatif à la sortie du village pour 15 jours.